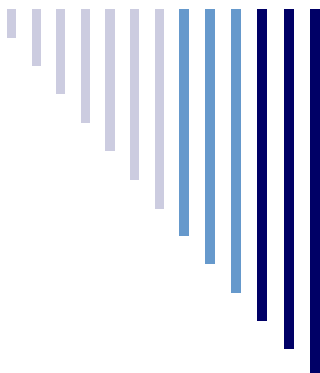




MUNICIPALITÉ

Saint-Narcisse

SE RÉALISER. ENSEMBLE.



INFO MUNICIPAL

Volume 18, numéro 3
Règlement: 1997-12-329

MARS 2015



Mot du maire

Une journée remarquable pour Plaisirs d'hiver

Le samedi 7 février dernier avait lieu la journée « Plaisirs d'hiver ». Organisée par le Centre des loisirs, cette journée a été une occasion d'aller jouer dehors, malgré le temps froid. Ainsi, une belle glissade était aménagée derrière le centre d'accueil et cet équipement a fait la joie des tout-petits et des plus grands. Les balades en carriole, le volleyball sur neige, la chasse au trésor,

la joute de hockey, le patinage sur l'anneau de glace ont permis de voir plein de belles petites joues rouges !

Un souper spaghetti à petit prix, une initiation à la danse country et une soirée avec le groupe OSN ont clôturé cette magnifique activité.

Merci à toutes les petites familles qui ont participé. Merci aussi aux bénévoles, sous l'habile gouverne de madame Céline Dessureault qui ont réalisé cette belle activité !

Un bureau municipal revampé! Les gens qui sont venus dernièrement au bureau municipal ont pu constater que les travaux de rénovation avancent très bien. Nous en sommes à finaliser la décoration et le réaménagement des lieux. Ce réaménagement nous permet de revoir l'ergonomie des postes de travail du personnel pour ainsi optimiser les opérations administratives du bureau. Les dernières rénovations dataient d'environ 20 ans ; une cure de jeunesse qui sera durable dans le temps.

MARS

Mois
annonciateur du
printemps et un
bon moment pour
prendre soin de
sa santé

L'Info municipal se modernise

Suite à la publication de l'identité de marque de Saint-Narcisse, le format de l'Info Municipal devait être modifié afin de l'intégrer dans cet outil de communication.

Nous avons profité de cette modification pour revoir l'organisation du contenu. Vous constaterez plusieurs changements, outre le changement de disposition des articles, il y a aussi regroupement des su-

jets et reproduction du mensuel du calendrier municipal.

Nous vous rappelons que cet outil de communication est d'abord un lien de communication local. Nous invitons donc les citoyens ou les organismes à soumettre les sujets à publier. Afin de permettre la mise en page avant publication, il est nécessaire de produire les contenus avant la date de

tombée inscrite au calendrier.

Vous pouvez également consulter en ligne votre Info-municipal en couleur sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante:

www.saint-narcisse.com

Bonne lecture !

Le Défi Santé, campagne nationale



Le *Défi Santé* est désormais un rendez-vous annuel santé incontournable.

Depuis, 2005, il y a eu plus de 1,1 million d'inscriptions. Ce sont 459 municipalités participantes en 2014. Plusieurs centaines d'organisations en font la

promotion.

Le *Défi Santé* est devenu la plus vaste campagne de promotion de saines habitudes de vie au Québec !

Concrètement, le *Défi santé*, c'est viser l'atteinte de 3 objectifs, en solo, en famille ou en équipe,

pendant 6 semaines, soit du 1^{er} mars au 11 avril 2015.

Le *Défi Santé*, c'est aussi apprendre à s'organiser pour manger mieux, à trouver ses façons pour bouger plus et pour s'arrêter un moment pour prendre soin de soi.



Objectif 5

Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
Mangez mieux



Objectif 30

Bouger au moins 30 minutes par jour.
Pour les jeunes, 60 !!
Bougez plus



Objectif Équilibre

Prendre une pause pour avoir un meilleur équilibre de vie
Prenez une pause

Chez nous, ça se passe comment

Inscription:

Defisante.ca

Saint-Narcisse est inscrit comme municipalité participante depuis 2014. L'an dernier, 59 personnes se sont inscrites au Défi .

Cette année, en date du 4 février, ce sont déjà 72 personnes qui sont inscrites. Nous constatons que la santé est une préoccupation importante des citoyens.

Plusieurs ont compris que

nous demeurons notre meilleur allié pour notre santé, bien avant notre médecin.

Il suffit de se donner de saines habitudes de vie pour mettre toutes les chances de son côté.

C'est pourquoi, comme municipalité, nous avons pensé que s'inscrire au défi pouvait être un bon levier sociétal pour contribuer à

l'amélioration de notre santé.

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour vous inscrire sur le site du Défi (Defisante.ca) Vous pourrez par la suite suivre les activités locales sur votre profil.

À Saint-Narcisse, nous nous inscrivons. Parce que c'est plus facile. ENSEMBLE.

Le 6 mars, lancement de la campagne locale

Pour le lancement de la campagne municipale, nous vous donnons rendez-vous le 6 mars prochain. Les activités se tiendront à proximité du gymnase.

Si la température le permet, il y aura plusieurs activités extérieures qui vous permettront de mettre en application les objectifs du défi.

Patinage libre à l'anneau de glace, glissade dans la coulée, marche nordique

(apportez vos bâtons si vous en avez). Des citoyens seront là pour encadrer les activités.

Pour clôturer le tout, il y aura dégustation de fruits et légumes transformées pour vous. Ça vous donnera un coup de pouce pour les 5 fruits et légumes !

Quant à l'équilibre, une pause au coin d'un feu de camp vous permettra de prendre un temps d'arrêt dans nos vies parfois

mouvementée.

Puisque nous sommes en mars, il est possible que la température nous oblige à modifier la programmation. Nous utiliserons alors le gymnase pour vous permettre de bouger avec nous.

Tous les groupes d'âge y trouveront leur compte. Venez à la rencontre de vos citoyens car c'est plus facile... ENSEMBLE !

**Parce que
c'est plus
facile.
ENSEMBLE**

Le Parc de la Rivière Batiscan, un beau terrain de jeu

Si vous souhaitez diversifier le décor pour bouger, le Parc de la Rivière Batiscan est une belle alternative à qui veut bouger.

Le Parc n'est pas en opération l'hiver mais il y a suffisamment de visiteurs qui y circulent pour que les pistes sont praticables en

tout temps. Il n'est pas nécessaire d'être un professionnel de la randonnée. Les différents sentiers sont accessibles la plupart du temps sans raquettes.

La nature y est belle. Vous serez étonné d'y rencontrer des gens d'ici et d'ailleurs et peut-être aussi croiser des chevreuils car c'est leur

parc à eux aussi !

Au cours du mois de mars, les sentiers demeurent intéressants à emprunter puisque le fond est durci par tous les randonneurs qui y ont circulé au cours de l'hiver.

Le Parc est un bel endroit, à proximité de chez nous.



Des heureuses
marcheuses dans le Parc

Acquérir de saines habitudes de vie

Acquérir de saines habitudes de vie peut paraître inaccessible pour certains.

Il faut donc commencer par le commencement et en faire une priorité. Ces habitudes acquises vous serviront longtemps et seront un exemple pour votre entourage.

Surtout, ne tombez pas dans

le panneau de la comparaison avec vos voisins. Il y a un début pour tous et il n'est jamais trop tard. Le marathonien n'a pas couru son premier marathon le jour un.

Quand on voit des personnes de plus de 80 ans marcher dans la rue, elles sont source d'inspiration pour tous. Elles

y vont à leur rythme et en fonction de leurs capacités.

Votre meilleur allié, c'est vous ! Fixez-vous des objectifs réalistes, en fonction de vos capacités. Prenez le risque d'essayer.

Au fil des semaines, le mot **PLAISIR** prendra tout son sens.



Prenez rendez-vous avec
VOTRE ligne de départ



COMMUNIQUÉ DE LA MRC DES CHENAUX MISE AU POINT SUR LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE

Suite à l'incendie de la résidence du Havre à l'Isle Verte survenue le 23 janvier 2014 et du dépôt du rapport d'enquête du coroner Cyrille Delage qui s'en suivit, il nous apparaît important de vous informer de la situation actuelle concernant la sécurité incendie sur le territoire de la MRC des Chenaux.

La MRC a adopté son schéma de couverture de risque incendie en janvier 2011 et celui-ci a été approuvé par le ministère de la Sécurité publique en mai 2011. Ce schéma comprend des plans d'action qui doivent être mis en œuvre par la MRC ainsi que par chacune des municipalités locales. Parmi ces actions, en voici quelques-unes qui ont été reprises par le coroner Delage dans son rapport d'enquête:

- Formation adéquate du personnel;
- Intervention rapide et efficace des pompiers;
- Mise en place de plans d'intervention.

Faisons le point sur les différentes recommandations en regard à notre territoire.

Concernant la formation, l'ensemble des pompiers du territoire possède la formation minimale requise pour œuvrer au sein d'un service de sécurité incendie. De plus, les pompiers nouvellement embauchés sont tous en cours de formation ou le débiteront sous peu. Des entraînements mensuels se tiennent également dans chacune de nos casernes locales afin de maintenir à jour leur habileté et compétence.

En ce qui a trait à l'intervention rapide et efficace des pompiers, une entente d'entraide automatique est sur le point de se réaliser entre toutes les municipalités de la MRC. Cela signifiera qu'en tout temps, les pompiers locaux pourront compter sur l'appui d'un service de sécurité incendie d'une municipalité voisine afin d'intervenir de la façon la plus efficace, quelque soit l'heure du jour ou la nature de l'appel.

En ce qui concerne les plans d'intervention, nous avons débuté de façon significative les inspections des bâtiments à risques élevés et très élevés comme par exemple les résidences pour personnes âgées. Au niveau municipal, certains services de sécurité incendie locaux effectuent annuellement des exercices d'évacuation.

Finalement, mentionnons que plusieurs autres actions prévues dans le schéma de couverture de risque incendie de la MRC sont réalisées ou en cours de réalisation par les municipalités, notamment la mise à niveau des équipements, l'achat de véhicules, les visites de prévention résidentielle, etc.

La mise en œuvre du schéma de couverture de risque constitue une priorité pour vos élus de la MRC.

Pour toute information, vous pouvez contacter votre service de sécurité incendie ou encore M. Mathieu Ouellette, coordonnateur-préventionniste.

***Saint-Narcisse
souscrit
entièrement à ces
recommandations
et est déjà en
action sur son
territoire***

Offre d'emploi étudiants



La Municipalité de Saint-Narcisse est à la recherche d'animateurs (trices) pour le camp de jour pour l'été 2015 (fin juin à la mi-août).

Tu recherches un emploi d'été qui te demandera

- de planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives, éducatives, sportives et culturelles pour un groupe de jeunes;
- De participer à l'organisation et à la réalisation de la thématique estivale et des activités spéciales;
- D'assurer, en tout temps, la sécurité et l'encadrement des enfants sous ta responsabilité.



Si tu as le profil suivant pose ta candidature :

- Si tu es âgé de 17 ans et plus;
- Que tu as de l'expérience en animation de camp de jour ou que tu as déjà travaillé avec des enfants;
- Que tu es disponible durant toute la période estivale du 25 juin au 14 août 2015, du lundi au vendredi de jour;
- Que tu as un certificat valide en premiers soins et RCR.

Si tu es intéressé(e) par ce poste, fais-nous parvenir ton curriculum vitae **avant le 30 mars 2015**

par courriel : municipalite@saint-narcisse.com

ou par courrier :
Municipalité de Saint-Narcisse
Animateur de camp de jour
353, rue Notre-Dame
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Pour plus d'information, communique avec Madame Christine Trudel au **(418) 328-8645**

*Le camp de jour,
une belle
opportunité pour
occuper vos
enfants durant
l'été*

Avis aux parents

Les camps de jour auront lieu du 25 juin au 14 août 2015

Les inscriptions se feront en juin. Nous vous ferons parvenir les informations via l'Info-Municipal et par l'école.

Si vous avez des questions concernant le fonctionnement du camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec Christine Trudel au numéro suivant : 418-328-8645



MARS, MOIS DE PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le *Mois de la prévention de la fraude*, en mars, est une campagne visant à sensibiliser les Canadiens et Canadiennes pour éviter qu'ils ne soient victimes de fraude. Personne n'est à l'abri de l'escroquerie...

Que vous soyez caissier ou client, vous pouvez aider à empêcher les faux billets d'entrer en circulation. Les commerçants victimes de fraude subissent des pertes dont ils répercutent souvent le coût sur les consommateurs – en l'occurrence, vous! Apprenez donc à démasquer la fraude en l'identifiant, en la signalant et en l'enrayant ! Voici les étapes à suivre si vous pensez qu'on vous remet un faux billet au cours d'une transaction :

- **Expliquez poliment que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux billet.**
- **Demandez qu'on vous donne un autre billet (que vous vérifierez également).**
- **Conseillez à la personne d'apporter le billet suspect au service de police local pour le faire vérifier.**
- **Informez le service de police local qu'on a possiblement tenté de vous remettre un faux billet.**

Soyez courtois et évitez de vous mettre en danger. N'oubliez pas que la personne en possession du billet pourrait être une victime innocente dans cette affaire et ignorer que le billet est suspect.

Si par mégarde vous avez en votre possession un billet suspect, remettez-le à votre service de police local pour le faire vérifier. S'il s'avère authentique, on vous le rendra.

Peu importe ce qui arrive, ne le laissez pas circuler. Le fait de remettre sciemment un faux billet à quelqu'un constitue un acte criminel.

Les billets de banque sont munis de plusieurs éléments de sécurité et pour détecter les faux, il est essentiel connaître ces éléments. Vous pouvez le faire en consultant le site de la Banque du Canada à l'adresse suivante : banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-de-banque/ ou appelez au 1 800 303-1282.

[Vous pouvez aussi contacter votre poste de police local si vous avez un doute.](#)

Votre vigilance peut aider à ce qu'il n'y ait pas d'autres victimes, à mettre fin aux activités illégales financées par la fausse monnaie et à traduire les criminels en justice.

Sûreté du Québec

District de la Mauricie et du Centre du Québec

Des nouvelles du comité des loisirs

Plaisirs d'hiver 2015

Le comité des loisirs tient à vous dire merci pour votre participation à la journée Plaisirs d'hiver tenue le 7 février dernier.

Le comité des loisirs a pu compter sur la collaboration de bénévoles qui se sont impliqués pour organiser la programmation.

Jacques Cossette (balade à cheval), Christine Ayotte et Anne-Marie Gauthier (chasse au trésor), Lionel Arseneault (raquettes), Nancy Dupuis, Anouchka Dubé, Pristina Dubé et Lise Asselin (Bar et accueil),

Louise Pinard, Nicole Bureau et Micheline Garceau (s o u p e r), Linda MacCulloch et Lise Boulet (danse country).

Nous ne pouvons passer sous silence l'aide que nous a apporté la FADOQ en nous prêtant leur local et leurs équipements pour la préparation du souper ainsi que la Municipalité pour l'aménagement de la glissade ainsi que pour le soutien technique et administratif.

L'Intermarché et le Dépanneur Petro-T ont aussi contribué à l'activité par la vente des billets et la fourniture des denrées.

Une nouvelle commandite a également facilité l'organisation du souper. La sauce pour le spaghetti a été fournie gratuitement par le restaurant le GREC. C'est grâce à cette commandite que nous avons pu servir un souper de qualité à prix modique.

Merci !



Une commandite très appréciée

Inscription des jeunes à la balle

Une autre saison de balle donnée débutera prochainement. Tu es âgé (e) entre 8 et 16 ans et tu souhaites jouer à la balle, il est temps de s'inscrire à la saison 2015.

Modalités d'inscription:

Endroit: Jour: Bureau municipal (de 8:30 à 12:00h et de 13:00 à 16:30 h)
Soir: le 15 avril de 18 :00 à 20 :00 heures au bureau municipal

Coûts : 35\$ *(rabais de 10\$ par enfant additionnel de la même famille)
* Inscription effectuée après le 15 avril, frais supplémentaire de 20\$ par enfant.
Paiement accepté comptant ou par chèque libellé au Centre des loisirs de Saint-Narcisse.

Il est nécessaire de fournir ta carte d'assurance-maladie lors de l'inscription.

Information au bureau municipal: (418) 328-8645

Inscription au soccer intérieur

En préparation à la saison 2015 de soccer, une mini-session de soccer intérieur est proposé au gymnase. Les activités sont planifiées le samedi matin et débuteraient fin mars début d'avril. Les jeunes intéressés à s'inscrire doivent donner leur nom au bureau municipal (418) 328-8645

*Des propositions
de sports pour les
jeunes*



Centre d'action bénévole de la Moraine Service de rédaction d'impôt

Ce programme vient en aide aux personnes et familles à faible revenu qui ne peuvent elles-mêmes remplir leurs déclarations ni recourir à des services professionnels pour les faire remplir afin de recevoir ce qui leur est dû (TPS, Crédit de la solidarité, retour d'impôt, etc.).

Autres critères d'admissibilité : être résident des municipalités de St-Luc-de-Vincennes, St-Maurice, St-Stanislas ou St-Narcisse, ne pas être travailleur autonome ni avoir de revenus de placements.

Vous pouvez vous présenter au Centre d'action bénévole de la Moraine avec tous vos papiers requis et vos formulaires :

Date : à partir du 3 mars jusqu'au 10 avril inclusivement
Jour : du lundi au vendredi
Heure : de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30
Adresse : 511, rue Massicotte, St-Narcisse

Attention : Comme il est possible qu'il y ait un achalandage important, nous vous demandons de nous téléphoner au 418-328-8600 avant de vous présenter. Les déclarations sont complétées par des bénévoles compétents et discrets.

Également, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour information ou pour vérifier votre éligibilité.

Un rappel de votre service d'incendie



Mars est le mois du changement d'heure. Votre service de sécurité incendie vous invite à vérifier votre avertisseur de fumée et changer les piles au besoin.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal sonore immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Vous pouvez également tester sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Un geste qui peut sauver des vies !

INVITATIONS DE VOS ASSOCIATIONS LOCALES

20 \$

MÉCHOU!
GARDE PAROISSIALE

**CENTRE COMMUNAUTAIRE
HENRI-ST-ARNAUD**

7 mars, 18 h



**SOIRÉE DANSANTE
NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE**

**Ça va être bon
en
cochon !**

**BILLETs DISPONIBLES
auprès des membres**

INFORMATION :
418 328-3644
418 328-8278

FADOQ Saint-Narcisse

Voici les activités à venir pour la FADOQ de Saint-Narcisse

- Samedi le 14 mars: Soirée de danse sociale et en ligne avec le duo Marcel et Diane
- Jeudi le 26 mars, dîner mensuel (12:00 heures) suivi à 13:15 heures du bingo. Il n'est pas nécessaire de réserver.
- Jeudi le 7 mai, voyage au Casino de Montréal. Départ à 11:00 heures de Saint-Narcisse. Au retour, souper à la marina de Repentigny. Coût: 30\$. Réservation au 328-3367 ou au 328-3961



Thème : Recettes Coup de cœur *Le 10 mars à 9 :30 heures*

Thème Sécurité informatique 101 **L2 24 mars à 9 :30 heures**

Garderie simultanée gratuite

Patinage libre à l'Aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade **Le 15 mars de 13 :00 h à 15 :30 h**

CÉSAME

Début : Le 16 mars en après-midi à Saint-Maurice

Coût pour les membres : 10\$ Info et inscription : Nadine D'Amours

(S'adressant aux parents d'enfants entre 5 et 12 ans)

Série de 6 rencontres ayant pour objectifs de soutenir les parents dans l'encadrement de leur (s) enfant (s), d'acquérir des connaissances et des habiletés sur la communication, la résolution de conflits, l'application de règles de vie familiale et les appliquer concrètement et favoriser l'entraide entre les parents.

Début : Le mercredi en soirée à partir du 18 mars 2015 à Ste-Geneviève-de-Batiscan

Coût pour les membres : 10\$ (pour la série) Info et inscription : Nadine D'Amours

(S'adressant aux parents de jeunes de 12 à 17 ans)

Vous sentez que votre jeune change beaucoup et que votre façon de l'encadrer doit changer aussi ? Vous vous demandez comment doser liberté et autorité pour permettre à votre jeune de s'épanouir tout en devenant responsable, respectueux et autonome ? Vous êtes prêts à consacrer quelques soirées pour améliorer votre relation avec votre ado ?

Début : Un soir par semaine débutant la 2^e semaine de mars à Ste-Geneviève-de- Batiscan

Coût pour les membres : 10\$ (pour la série) Info et inscription : Nadine D'Amours

Pour vos inscriptions ou pour de l'information, vous pouvez contacter au (418) 325-2120

La carte de membre annuelle (individuelle ou en couple) est au coût de 5\$

Des activités au cours du mois de mars

YOGA

Le yoga s'actualise afin de nous permettre de prendre soin de soi. On y arrive tout en douceur avec la détente, le mouvement des postures, la méditation et surtout l'importance de la conscience du souffle dans notre vie. Un cadeau à s'offrir ou à offrir.

Début de la session :

Semaine du 16 mars jusqu'à la semaine du 4 mai

Soir à définir

8 cours : 90\$

Pour inscription, communiquez

(418)328-4072

École le Tremplin: Bain libre

Horaire

Mercredi : 19h à 20h15 (Bain familial)

20h15 à 21h (Entraînement en longueur)

Admission : 3\$/enfant 4\$/adulte

Session : 14 janvier au 13 mai 2015

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE

Pour informations : communiquez avec Danie Crête au numéro 418-328-3330

Bonne session à tous!



En préparation pour le prochain relais pour la vie, une équipe locale vous invite à un événement bénéfice.

L'équipe des Schtroumpfs de Sealy vous invite à une soirée bénéfice, tout en musique, au profit du Relais pour la vie

Le 21 mars 2015, à compter de 20h00 au Centre Communautaire de St-Narcisse

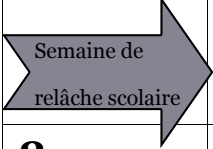
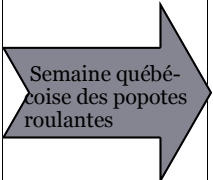
Coût du billet: 10.00\$ (13 ans et moins gratuit)

Billets en vente auprès des membres de l'équipe et à l'entrée.

Pour informations: 418-328-4186 (Chantale Lefebvre)

Venez nous encourager !

mars 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 Bonne fête Linda! Conseillère 	2 Conseil 19h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. communautaire	3 Société d'horti- culture Saint-Maurice 19h Salle municipale	4 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. communautaire	5 	6	7 Garde Parois- siale (Méchoui) 18h C. communautaire
8 On avance l'heure	9  Franciscains 10h La Villa FADOQ Danse 19h	10 Afeas 19h30 Salle municipale	11 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. communautaire	12	13	14 FADOQ Soirée 20h Centre Commu- nautaire
15 	16 FADOQ Danse 19h Centre Commu- nautaire	17 Garde Parois- siale 19h30 Salle municipale	18 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. communautaire	19 	20 Date de tombée pour recevoir vos in- fos à publier en avril Arrivée du printemps	21 Soirée bénéfice pour le Relais pour la vie 20 heures C. Communau- taire
22	23  FADOQ Danse 19h C. communautaire	24	25 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. communautaire	26 FADOQ Dîner - Bingo C. communautaire	27	28
29	30 FADOQ Danse 19h C. communautaire	31				